



**S**ylviane Noël est sénatrice de la Haute-Savoie et conseillère régionale. Maire de Nancy-sur-Cluses pendant 10 ans, elle est très attachée aux valeurs rurales, à l'avenir de la montagne et à la vie des territoires. Membre du groupe sénatorial sur le loup, nous l'avons rencontrée pour connaître sa perception sur les sujets de l'actualité cynégétique départementale.



© Courtoisie

**1 - La chasse est une pratique très ancrée aux quatre coins de la Haute-Savoie. Comment jugez-vous cet usage ancestral ?**

**Sylviane Noël :** "Aujourd'hui, chasser n'est plus une obligation de survivance mais force est de constater que la chasse est bien plus qu'un loisir. Elle est un art de vivre qui réunit des femmes et des hommes passionnés, de toutes générations et de toutes les couches sociales. Ils sont avant tout des amoureux de la nature qui s'investissent souvent dans des actions de bénévolat au service de la nature et de la biodiversité. Défendre la chasse, c'est défendre la ruralité et préserver la biodiversité. La chasse a toute sa place dans notre société ».

**2 - Désormais en Haute-Savoie, l'engagement des chasseurs pour la nature ne se limite plus à la gestion de la faune sauvage. Ils sont très actifs dans les missions de préservation de l'environnement et des territoires. Ils sont partie-prenante des politiques publiques en agissant aux côtés des collectivités territoriales et sont des acteurs majeurs du partage de la nature. Que pensez-vous de ces engagements et comment imaginez-vous leur positionnement pour demain ?**

**Sylviane Noël :** "J'ai pu tester l'engagement des chasseurs lorsque j'étais moi-même, durant 10 ans, maire d'une petite commune rurale à Nancy-sur-Cluses. Nous avons tissé un partenariat très fort avec l'ACCA et avec les chasseurs locaux. Ils étaient à nos côtés pour toutes les actions de préservation de l'environnement, de la faune sauvage et des milieux naturels. J'ai pu pleinement mesurer à quel point l'engagement des chasseurs est une réalité et combien leurs connaissances du territoire et leur savoir-faire sont des atouts importants pour conduire des projets de préservation durable

des territoires. Au travers de leur fédération notamment, les chasseurs permettent aujourd'hui de réaliser des actions qui auraient bien du mal à voir le jour ; les communes n'ayant pas forcément les capacités humaines ou financières pour les assumer. En Haute-Savoie, un vrai partenariat s'est noué entre les chasseurs et les élus locaux. On ne peut que s'en réjouir. Les chasseurs ont su s'adapter et se diversifier. Réduire les chasseurs à la simple régulation de la faune sauvage c'est bien méconnaître ce milieu qui joue aujourd'hui un rôle bien plus important. Pour demain, je vois une amplification de ces partenariats avec les collectivités. Les besoins vont croissant, avec le partage de la nature, les conflits d'usage, la prédation et ses impacts sur le devenir de la biodiversité pastorale ou encore la conciliation entre le développement et la préservation des habitats. Nous aurons encore grandement besoin des chasseurs pour nous épauler dans toutes ces politiques sur lesquelles ils sont déjà fortement engagés en Haute-Savoie. Pour l'avenir des territoires, j'invite les chasseurs et les élus locaux à se rapprocher pour tisser des liens forts dans des partenariats valorisants. Chaque acteur sortira gagnant, sur des territoires préservés où il fait bon vivre".

**3 - La sécurité à la chasse est une priorité des chasseurs de la Haute Savoie. Une mission sénatoriale a travaillé sur ce sujet et une loi est en préparation. Au travers de certaines propositions les spécificités de la montagne ne semblent pas avoir été prises en considération. Connaissez-vous le calendrier de promulgation de cette loi et pouvez-vous rassurer les chasseurs de la Haute-Savoie, qui sont déjà très restrictifs, sur cette question cruciale ?**

**Sylviane Noël :** "Il est convenu que le texte soit examiné à l'assemblée à l'automne. Si le changement de ministre risque de perturber le parcours parlementaire, on peut espérer voir le texte aboutir d'ici à la fin de l'année ou au début de l'année prochaine. Il est reconnu que la Haute-Savoie est très en avance sur ce sujet de la sécurité à la chasse. J'aimerais rappeler que les actions mises en œuvre par votre fédération ont servi d'exemple à la mission sénatoriale qui a précédé ce projet de loi. Le texte national est nécessairement un texte généraliste qui ne peut pas détailler chaque type de chasse et s'approprier toutes les pratiques locales comme celles de la montagne. En revanche, les sujets ont été évoqués et concernant l'angle de 30 degrés par exemple, ils donnent lieu à rassurer les chasseurs de la Haute-Savoie et plus généralement ceux des territoires de montagne ; cette préoccupation ne s'appliquant que par rapport à un point à protéger (une personne, une maison...) et en aucun cas de manière systématique, notamment lorsque l'on se trouve dans les grands espaces montagnards".

**4 - Au Sénat, vous êtes membre du groupe d'étude**

qui phosphore sur la question du loup et nous vous remercions pour cet engagement à la gestion de ce dossier sensible. Que pensez-vous des résultats du suivi renforcé du loup en Haute-Savoie, qui témoigne de la réalité des effectifs de loup, beaucoup plus importante que ceux issus des suivis antérieurs ?

**Sylviane Noël :** "Je voudrais tout d'abord vraiment féliciter le président André Mugnier et l'ensemble de ses équipes qui ont su mettre tout le monde autour de la table (agriculteurs, OFB..) et élaborer une méthode et des moyens de comptage partagés par tous. Je veux aussi saluer l'engagement fort du Conseil départemental de la Haute-Savoie et son président Martial Saddier qui a joué une part essentielle dans ce dispositif. Je me réjouis véritablement qu'aujourd'hui on aboutisse enfin à une méthode de comptage qui ne soit pas remise en cause et surtout qui révèle la réalité du nombre de loups, bien plus important que ce que l'on a bien voulu nous dire jusqu'à présent. Avec une population estimée entre 80 et 100 loups en Haute-Savoie, on est vraiment au cœur du problème. De ce nombre d'individus dépendra le nombre de prélèvements possibles et donc notre capacité à diminuer la pression du loup sur le pastoralisme notamment. Cette donnée est fondamentale et il est essentiel d'avoir réussi cela. Je souhaite que cette méthode puisse être généralisée partout en France, même si se posera bien évidemment la question des moyens de sa mise en œuvre. Je pense qu'il y a là un vrai sujet et qu'il est temps que l'on mette aussi les moyens pour avoir des chiffres fiables, au plus proche de la réalité, qui mettent tout le monde d'accord et qui donnent aux décideurs les moyens de traiter ce problème avec réalisme".

**5 - La gestion et la régulation du prédateur massif par massif, nous paraît être l'une des solutions pour sortir de cette impasse qui plonge le milieu rural dans des désarrois parfois monumentaux. Notre Président André Mugnier le suggère et le propose depuis de nombreuses années. Qu'en pensez-vous et pourquoi, dans le cadre du plan loup, l'État ne souhaite-t-il pas au moins tester cette mesure d'apaisement qui irait dans le sens d'une gestion adaptative et durable du loup à l'échelle de son territoire ?**

**Sylviane Noël :** "Je suis extrêmement favorable à tout ce qui permet de traiter les sujets au plus proche du terrain. Il faut que l'on sorte de cette manie française qui consiste à vouloir traiter tous les territoires de la même façon, selon les mêmes règles. Tout cela ne marche plus. Il faut arriver à beaucoup plus de souplesse dans la mise en œuvre de cette gestion du loup. Il y a nécessité de sortir de la posture dogmatique qui consiste à surprotéger une espèce qui n'est manifestement plus menacée et qui a réussi à s'étendre sur plus de 50 départements français. Si les lignes ne bougent pas, je crains que dans quelques années on se retrouve non pas à gérer la question des effectifs de loup mais celle de savoir comment réinstaller des éleveurs et du pastoralisme sur nos territoires. Je sens une très grande fatigue chez les éleveurs qui réalisent un travail très difficile mais remarquable pour l'alimentation, les produits, les paysages et la biodiversité. Nous avons un devoir d'assurer un minimum d'équilibre dans la gestion du loup et de permettre à ces activités agro-pastorales, essentielles pour nos territoires, de perdurer. Alors oui je suis favorable à une gestion du loup par massif ! L'État doit sortir d'un « en même temps » et choisir entre protéger à outrance les loups et les grands prédateurs ou au contraire aider les éleveurs à maintenir en vie des troupeaux qui produisent de la viande, du lait, qui façonnent les paysages, stockent du carbone et préservent la biodiversité en nous prémunissant contre d'éventuels incendies qui menacent avec le réchauffement climatique".

**6 - André Mugnier est engagé sur le dossier du loup depuis de nombreuses années. Au nom des chasseurs de la Haute-Savoie serait-il envisageable qu'il porte son expérience et ses propositions devant le groupe d'étude sénatorial qui travaille et réfléchit sur ce sujet ?**

**Sylviane Noël :** "C'est une excellente idée. Dès cet automne, je ne manquerai pas de faire cette proposition à la présidente du groupe Madame Dominique Estrosi Sassone pour que les chasseurs de la Haute-Savoie puissent partager leurs réflexions et leurs apprentissages du grand prédateur. Les retours d'expériences et la parole du terrain sont toujours très enrichissants pour nourrir les réflexions et prendre les bonnes décisions".

